Grille d'évaluation du récit policier

Critères	R	1 -	1	1+	2 -	2	2+	3 -	3	3+	4-	4	4+
L'élève a remis un plan de travail et l'a suivi													
Le récit policier comprend les 6 invariants : crime, coupable, mobile, victime, mode opératoire et enquête													
L'élève a tenu compte de l'un des 5 indices sur la scène de crime pour rédiger son récit policier (sac à main, photos déchirées, tessons de vitre ensanglantés, manivelle couverte de sang, empreintes de pas)													
L'élève a rédigé un récit plausible (crédible) et logique													
L'élève a respecté les étapes du schéma narratif (situation initiale, élément déclencheur, péripéties, dénouement, situation finale)													
L'élève a appliqué les étapes de la méthode de correction pour réviser son texte et corriger ses erreurs. Son récit respecte l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation de la langue française. Le vocabulaire employé est diversifié et le champ lexical est celui de ce type d'univers													
L'élève a rédigé un texte qui comprend entre 250 et 500 mots													
La 1re de couverture du récit policier comprend les éléments suivants : titre, nom de l'auteur, illustration													
La 4e de couverture du récit policier comprend les éléments suivants : résumé apéritif de votre récit policier OU un extrait de votre récit policier, une courte présentation de l'auteur (e) avec photo, le code ISBN et le code-barres													
L'élève a remis son travail en temps et lieu													